RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 07410
Numéro SIREN : 833 356 702
Nom ou dénomination : ABCR - APPPLICATION BREVET CUISINE ET RESTAURANT

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2024 sous le numéro de dépôt A2024/015982

ABCR - APPPLICATION BREVET CUISINE ET RESTAURANT
SASU au capital de 3 000 euros,
immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 833 356 702,
dont le siège social est situé : 55 QUAI PAUL SEDALLIAN 69009 LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 14 FÉVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
le quatorze février,
à seize heures,

Au siège social, 55 QUAI PAUL SEDALLIAN 69009 LYON

La société HOLDING MOREAUD au capital de 301 000 euros (RCS LYON 830 784 252) ayant son siège social sis 55 QUAI PAUL SEDALLIAN 69009 LYON 9EME et représentée par Monsieur Dominique MOREAUD en sa qualité de Président

Propriétaire de la totalité des 1000 actions de 3,00 euros chacune émises par la société ABCR - APPPLICATION BREVET CUISINE ET RESTAURANT,

Associée unique et seule Présidente de ladite société,

La réunion est présidée par la société HOLDING MOREAUD, représentée par Monsieur Dominique MOREAUD.

Après lecture du rapport de la Présidente

2. A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Dirigeant ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

DÉCISION 1

L'associée unique acte la nomination à compter du 14 février 2024 pour une durée illimitée, de Monsieur Edgar REVEL demeurant 40 AVENUE PASTEUR 69370 SAINT-DIDIER-AU-MONT-D'OR, qui occupera la fonction de Directeur général.

Monsieur Edgar REVEL disposera des pouvoirs les plus étendus pour exercer son mandat.

Les frais engagés pour le compte de la société pourront être remboursés sur présentation de justificatif.
La rémunération des fonctions fera éventuellement l'objet d'une délibération ultérieure.

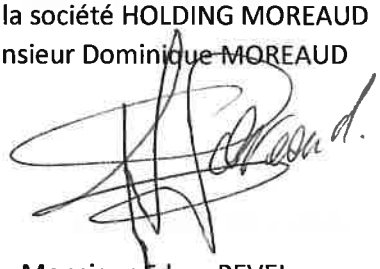
Monsieur Edgar REVEL, intervenant aux présentes, déclare accepter les fonctions auxquelles il vient d'être nommé et qu'il n'est frappé d'aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

DÉCISION 2

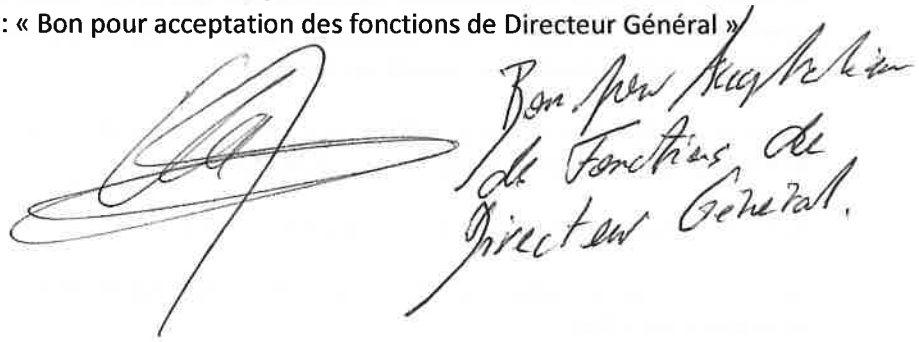
L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société HOLDING MOREAUD
Monsieur Dominique MOREAUD



Monsieur Edgar REVEL
Mention manuscrite : « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »



ABCR - APPLICATION BREVET CUISINE ET RESTAURANT
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 55, Quai Paul Sédallian, 69009 LYON
833 356 702 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 14 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze-février à seize heures,

La société HOLDING MOREAUD, société par actions simplifiée au capital de 301 000 euros, dont le siège social est situé au 55 Quai Paul Sédallian 69009 LYON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 830 784 252,

Associée unique et Présidente de la Société.

Le cabinet ANALYS AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente et prenant acte de la démission de la société HOLDING MOREAUD de son mandat de Présidente à compter de ce jour, lui donne quitus de son mandat et nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Monsieur Julien LAVAULT,
né le 25 janvier 1994 à BRON (Rhône), de nationalité française,
demeurant 28 Quai Paul Sédallian 69009 LYON

Il est investi dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Monsieur Julien LAVAULT, accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

J.L

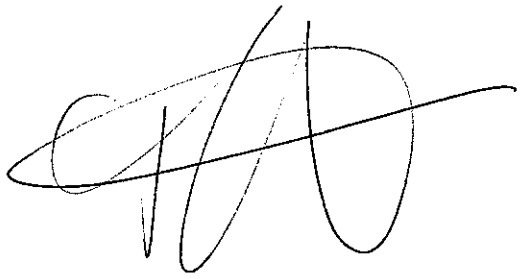
DEUXIEME RÉSOLUTION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

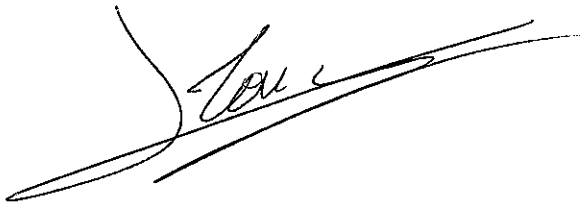
De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal ainsi que le nouveau Président.

Pour la société HOLDING MOREAUD
M. Dominique MOREAUD



Monsieur Julien LAVAULT
Mention manuscrite : « Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions de président



J.L